

Michèle PAVIOT précise que, cette année, une forte communication est mise en place pour le succès de cette manifestation. Les flyers et affiches sont en cours de réalisation et seront diffusés rapidement. Elle s'interroge sur le fait d'associer ou non cette année les enfants (« petits peintres au village ») à cette animation en raison des risques sanitaires.

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS DES MARDIS DE JUIN :

Les marchés des producteurs et artisans se dérouleront cette année les mardis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin.

A ce jour une vingtaine d'exposants ont répondu présents. Florence GODU poursuit les relances auprès des producteurs et artisans.

Les recherches s'organisent pour la location d'un camion réfrigéré (devis Petit Forestier = 1700€ pour 1 mois), et peut-être de « Mange-debout » ainsi que pour l'achat de 1 ou 2 barnums.

Un large débat s'ouvre sur les mesures sanitaires et en particulier la distanciation physique. (nombre de personnes par table, jauge sur le site, etc...).

Annette FOUCART rappelle que le comité des fêtes s'adaptera aux mesures sanitaires prises par le gouvernement dont l'intervention est prévue prochainement.

La présidente compte également sur les arrêtés préfectoraux à venir.

FÊTE DU VILLAGE + FOIRE A TOUT

La fête du village est prévue le 5 juin et la foire à tout le dimanche 6 sur l'esplanade de la Mairie.

Annette FOUCART précise que les 2 groupes sollicités ne souhaitent pas intervenir n'ayant pas eu la possibilité de répéter au cours de l'année

Il reste donc à trouver un groupe de musiciens pour l'animation musicale.

Frank COLLIAUX s'occupe de rencontrer Diane DE BEAUPUIS pour envisager ou pas les promenades en poneys.

Il faudra penser également à lancer les inscriptions pour le vide-greniers.

Florence GODU et Annette FOUCART se réuniront vendredi prochain pour régler ce point.

MARCHÉ DES POTIERS

Cette nouvelle manifestation se tiendra les 26 et 27 juin 2021. Elle se déroulera simultanément sur l'esplanade de la mairie et sur la cour carrée devant le bâtiment conventuel des jardins de l'abbaye.

Virginie DERUELLE informe s'être renseignée pour un gardiennage de nuit sur le site. Le devis est de 500€ la nuit pour une personne et son chien.

Valérie ROGALA-BLIN enchaîne sur la publicité et la pose de panneaux publicitaires qui sera effectuée par les organisateurs, ainsi que la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et d'affiches chez les commerçants. Le comité des fêtes propose de participer au financement des banderoles.

POM POM POM POOM

Annette FOUCART annonce que le festival de musique se déroulera le week-end des 10-11 et 12 septembre.

Elle précise que le financement de 13 000€ devrait être partiellement assuré par les entrées (env. 5000€), si la jauge redevient « normale », une convention entre Hélios Azoulay et le Département pour le concert dans la salle capitulaire (3 500€) et la subvention accordée par la commune (2 000 €). Il resterait au comité des fêtes à verser 2 500 €. Nous pourrions également bénéficier de la participation de quelques sponsors privés.

ATELIERS D'ARTISTES

Ils se dérouleront le week-end des 25 et 26 septembre. Nous n'avons à ce jour aucune nouvelle de la Métropole à ce sujet.

JARDINS EN EVEIL

Il devrait avoir lieu de 3 octobre

SALON DE LA PUERICULTURE ET DU JOUET

Ce salon est prévu le dimanche 7 novembre 2021

SALON DE PEINTURE

Il se déroulera cette année du 11 au 14 Novembre 2021 et est géré comme d'habitude de main de maître par Michèle PAVIOT et le comité SMB Arts.

MARCHE DE NOEL

Le marché de Noël se tiendra les 27 et 28 novembre à la salle des fêtes.

En ce qui concerne les manifestations de novembre, il avait été évoqué le fait de louer un grand barnum avec parquet et chauffage afin de disposer de plus de places pour les exposants. Un intérêt en particulier pour le marché de Noël. Sachant qu'il faut compter environ 3500€ de location, Luc PAVIOT interroge Annette FOUCART sur la capacité du comité des fêtes à financer cette location compte-tenu de la situation actuelle. La présidente précise que si les manifestations de juin ont lieu comme prévu avec une recette financière correspondant aux années précédentes ce sera possible. Dans le cas contraire il faudra y renoncer.

SOIREE / REPAS ANTILLAIS

Une date n'a pas encore été définie pour cette animation.

